

GE_GERICHTE JTDP/450/2018 vom 17. April 2018

GE Cour de justice, 2018-04-17, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_JTDP_450_2018

FR: GE_GERICHTE JTDP/450/2018 du 17 avril 2018

IT: GE_GERICHTE JTDP/450/2018 del 17 aprile 2018

Erwägungen

E. 0

Total : Fr. 954.70 Observations : - 0h45 à Fr. 200.00/h = Fr. 150.-. - 8h à Fr. 65.00/h = Fr. 520.-. - Total : Fr. 670.- + forfait courriers/téléphones 20 % = Fr. 804.- - 4 déplacements A/R à Fr. 20.- = Fr. 80.- - TVA 8 % Fr. 70.70

Restitution de valeurs patrimoniales et/ou d'objets Lorsque le présent jugement sera devenu définitif et exécutoire, il appartiendra à l'ayant-droit de s'adresser aux services financiers du pouvoir judiciaire (+41 22 327 63 20) afin d'obtenir la restitution de valeurs patrimoniales ou le paiement de l'indemnité allouée et au greffe des pièces à conviction (+41 22 327 60 75) pour la restitution d'objets. NOTIFICATION À X_____, soit pour elle son conseil Me C____ (Par voie postale) NOTIFICATION À Y_____, soit pour lui son conseil Me D____, défenseur d'office (Par voie postale)

- 17 - P/4387/2016 NOTIFICATION À A____ (Par voie postale) NOTIFICATION AU MINISTÈRE PUBLIC (Par voie postale)

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.